



**Festival
Des Mets &
Des Mots**

CONCOURS DE PÂTISSERIE

Appel à participation

Promesse d'un dessert simple mais savoureux, le gâteau de voyage a le bon goût de se transporter aisément sans s'abîmer et de se conserver un ou deux jours sans perdre ses qualités gustatives.

Cerise sur le gâteau d'un repas traditionnel familial, chacun d'entre nous en connaît une recette héritée de sa mère ou d'une vieille tante. On se la transmet à mots feutrés ou sur un bout de papier en insistant sur le temps de cuisson, sur les proportions à respecter impérativement... ou pas.

Le gâteau de voyage est simple à réaliser et ne nécessite pas d'être un fin pâtissier pour parvenir à un résultat honorable, on pourra le préparer en se faisant aider de petites menottes potelées ravies de mettre la main à la pâte.

– Isabelle Guichard, *Le gâteau de voyage, dix façons de le préparer, L'Épure (2022)*.

À l'occasion de sa première édition, le **Festival des Mets et des Mots** se met à la recherche de la meilleure recette de gâteau de voyage.

Madeleines, cakes aux fruits, cornes de gazelles, canistrelli... Il existe une multitude de gâteaux de voyage. Il s'agit de pâtisseries sèches, réalisées avec des ingrédients qui permettent de les conserver plusieurs jours et de les emporter dans tous les voyages.

Le Festival vous invite à venir proposer votre version du gâteau de voyage. Le thème de cette édition est le **printemps**, invitant les participants à utiliser des produits locaux et de saison et à faire rayonner les traditions locales. Le concours est ouvert à toutes et tous.

Le jury récompensera les trois meilleures propositions et décernera un prix spécial pour les jeunes candidats :

1er prix: un déjeuner pour deux personnes (entrée-plat-dessert, verre de vin et café) à la **Table de César**, restaurant du chef Sébastien Tantôt à Saint-Jean-au-Bois.

2ème prix : une carte **Passion Monuments** permettant de visiter 90 lieux d'exception dans toute la France, en illimité pendant 1 an.

3ème prix : un exemplaire du **Dico Dumas d'Alexandre Dumas (Menu-Fretin)**

Prix jeunesse : L'album jeunesse **Repas de fête**, de Mira Pons et Amélie Fontaine (Actes Sud Jeunesse)

Chaque lauréat se verra également remettre un exemplaire de *Le gâteau de voyage, dix façons de le préparer*, d'Isabelle Guichard, publié aux éditions de l'Épure (2022).

Le jury sera composé comme suit :

- Sylvie Flaure, directrice déléguée du Festival des Mets et des Mots
- Philippe Renard, président de l'association des Cuisiniers de France
- Rémi Flamant, lycée Le Corbusier de Soissons
- Jérôme Bray, Café chez Alexandre
- Sophie Gillet, Cité internationale de la langue française

Le déroulé et le règlement sont à trouver en annexe.

ANNEXE

DÉROULÉ

De 11h00 à 12h30 : dépôt des gâteaux de voyage dans la Salle Pommier

De 12h30 à 13h00 : dégustation par le jury

De 13h00 à 13h30 : délibération du jury

A partir de 15h15 : remise des prix dans la tente du Jardin de la Reine

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Dans le cadre du Festival des Mets et des Mots, la Cité internationale de la langue française et la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires organisent un concours de gâteaux de voyage.

Le concours se déroulera le dimanche 21 avril 2024.

Ce concours est ouvert à toutes et tous, amateurs comme professionnels, à l'exclusion des membres organisateurs et leur famille.

En participant au concours, les candidats acceptent le présent règlement.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est sur inscription préalable sur le site www.festival-desmetsetdesmots.com, au plus tard le **20 avril 2024 à 23h59**.

Le dépôt des pâtisseries se fera à la Cité internationale de la langue française (Salle Pommier), 1 place Aristide Briand, 02600 Villers-Cotterêts, le dimanche 21 avril 2024 entre 11h00 et 12h30. En dehors de ce créneau horaire, aucune pièce ne sera acceptée.

Les pâtisseries déposées devront être accompagnées d'une fiche technique, comprenant notamment la liste complète des ingrédients utilisés.

La participation devra prendre la forme d'un gâteau de voyage et être composée de 6 pièces (6 gâteaux ou 6 parts en fonction du gâteau proposé).

Le jury dégustera les gâteaux de voyage puis délibérera le dimanche 21 avril 2024 entre 13h00 et 13h30. Les lauréats seront annoncés et les prix seront remis après délibération du jury.

Les pâtisseries seront présentées de manière anonyme aux membres du jury qui évalueront l'esthétique, le goût, l'originalité et le respect du thème.

(1) Le prix jeunesse ne pourra être décerné qu'à un candidat de moins de 18 ans.

AUTORISATIONS

Par leur participation au concours, les participants acceptent que des photos puissent être prises lors de la remise des prix. Dans le cas où un participant ne le souhaiterait pas, il devra le faire savoir aux organisateurs.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données personnelles recueillies sur les bulletins de participation sont obligatoires. Elles sont destinées aux organisateurs, pour la participation au jeu, la gestion des gagnants, l'attribution des dotations et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées par les organisateurs et pourront être utilisées à d'autres fins commerciales, sauf si le participant s'y oppose. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition, par le participant et son représentant légal le cas échéant, dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés par courrier adressé à : Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires, 42, avenue des Gobelins 75013 Paris.